

Cahier des charges de la

Commission Contacts externes (CoCoEx)

1. Définition

a. Ancrage de la Commission

La Commission Contacts externes (CoCoEx) est une Commission du Mouvement Scout de Suisse (MSdS) au sens de l'art. 38 al. 1 des Statuts du MSdS.

La CoCoEx s'organise de manière autonome et dépend directement de la Maîtrise fédérale du MSdS, plus précisément de la Direction de la Tâche essentielle Communication.

b. But

La CoCoEx élabore les prises de position du MSdS relatives à la politique de l'enfance et de la jeunesse et les communique. Elle entretient également le contact avec différentes organisations et institutions.

Ses membres défendent les positions et les besoins du MSdS grâce à une collaboration active avec les organisations tierces (p.ex. participation à des rencontres, travail au sein de comités) et du travail de lobbying.

2. Structure de la commission

La Commission est composée des Responsables de Commission et de membres. Idéalement, les Responsables de Commission sont un homme et une femme.

La Maîtrise fédérale du MSdS nomme les membres et les Responsables de la Commission Contacts externes.

La CoCoEx définit des Responsables de ressort qui se partagent les domaines d'activités suivants au sein de la Commission :

- Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ)
- Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ)
- Droits des enfants et des jeunes
- Lobbying

Les différentes régions linguistiques sont à considérer de manière appropriée.

La grandeur de la Commission dépend de l'ampleur du travail à effectuer.

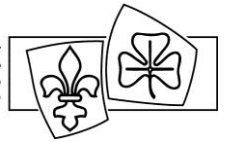
3. Tâches et compétences

a. Délimitation

La CoCoEx est l'une des Commissions rattachées à la Tâche essentielle Communication.

Selon l'art. 35 des Statuts, la Direction de la TE Communication, en tant que membre de la Maîtrise fédérale, est responsable de la conduite opérationnelle du MSdS. Elle est soutenue par la CoCoEx dans la réalisation de ses tâches. Le travail de contenu se fait en collaboration avec la Commission.

→ Avec les autres Commissions du Niveau fédéral, une collaboration au cas par cas ainsi qu'au niveau des projets est souhaitée.



b. Planification et mise en œuvre de la stratégie

La Commission Contacts externes suit, aux niveaux fédéral et cantonal, les thèmes politiques et de société importants qui concernent le MSdS dans le domaine de la politique de l'enfance et de la jeunesse ou la situation des enfants et des jeunes en Suisse (p.ex. Jeunesse+Sport, le droit des enfants, divers thèmes tels que la culture, la participation, la compétence face au risque, l'égalité des chances, l'égalité de traitement) et informe si nécessaire les organes du MSdS compétents.

La CoCoEx s'engage, sur mandat du Comité, de la Maîtrise fédérale ou de sa propre initiative, pour des projets et des activités en lien avec son mandat en vertu des outils de gestion généraux du MSdS (Statuts, Papiers stratégiques).

c. Tâches

i. Responsables de Commission

Afin d'atteindre le double objectif résultant des tâches de direction, les Responsables de Commission ont d'une part pour tâche d'assurer que la Commission puisse effectuer efficacement ses tâches et, d'autre part, font en sorte que les membres de la Commission aient du plaisir dans leur fonction.

Ils représentent la Commission et ses intérêts envers l'extérieur et assurent la collaboration avec les autres organes de l'organisation et les tiers.

Ils assument la responsabilité des comptes pour les tâches courantes de la Commission.

ii. Responsabilités

La CoCoEx est responsable pour :

- L'échange avec les institutions ou groupements importants pour le MSdS dans le domaine de la politique de l'enfance et de la jeunesse.
- Le travail de lobbying dans le domaine de la politique de l'enfance et de la jeunesse pour un engagement actif et thématique.

iii. Contenus concrets

La CoCoEx :

- Soutient le Comité, la Maîtrise fédérale et les Commissions du MSdS dans les questions de politique de l'enfance et de la jeunesse ainsi que dans les questions relatives à l'égalité des chances et aux droits des enfants.
- Elabore, à l'attention de la Maîtrise fédérale ou d'autres organes du MSdS, des prises de position pour le MSdS concernant les thèmes relatifs à la politique de l'enfance et de la jeunesse.
- Est responsable pour toutes les consultations de tiers qui concernent le MSdS et prend position à l'attention du Comité ou de la Maîtrise fédérale après les avoir consultés.
- Soutient et conseille les Associations cantonales dans les questions relatives à la politique de l'enfance et de la jeunesse et pour les activités de lobbying.
- Collabore avec les organisations et les associations qui mettent sur pied des projets et des activités poursuivant les mêmes buts que le MSdS.
- Effectuent du lobbying au sein de leur réseau et soignent ce dernier.

La CoCoEx entretient des contacts actifs et directs avec les institutions et organisations importantes qui s'engagent dans les questions de politique de l'enfance et de la jeunesse. Dans la mesure du possible, elle représente le MSdS dans leurs organes. Il s'agit en particulier des groupes suivants :

- Groupe parlementaire du Mouvement Scout de Suisse
- Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ)
- Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ)
- Réseau suisse des droits de l'enfant

4. Organisation

a. Finances

Les compétences financières sont définies dans la « Directive relative aux compétences financières et aux droits de signature du Niveau fédéral du MSdS » (N° MSdS 5018) et dans le « Règlement pour le remboursement des frais des bénévoles ».

b. Séances

La Commission se réunit selon les besoin.

c. Reporting

L'outil de reporting du MSdS est intégré dans le processus de reporting de la Commission.

5. Dispositions finales

La Maîtrise fédérale est compétente en cas de litige entre la Commission Contacts externes et un autre organe du niveau opérationnel du MSdS.

Le présent cahier des charges a été adopté par la Maîtrise fédérale du MSdS le 02.02.2016 et entre immédiatement en vigueur.